

Chapitre III : Généralités sur les indicateurs de développement économique

III.1 Développement d'un pays

III.1.1 Définition

Selon l'économiste français F.PERROUX en 1961, le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global. Le développement est alors un processus de long terme, qui a des effets durables. [10]

D'après le PNUD, le développement est le fait « d'élargir l'éventail des possibilités offertes aux hommes. Cette définition est inspirée de la théorie des « besoins essentiels ou élémentaires » créée dans les années 1970 au sein du BIT. Le développement y est caractérisé par la disponibilité d'un minimum de biens pour assurer la survie alimentation, habillement, et de services de base comme l'éducation.etc. [11]

Ainsi, le développement doit être engendré par la population elle-même et non par une aide extérieure

III.1.2 Critères d'appréciation du développement d'un pays

Plusieurs critères sont retenus à l'évaluation du niveau de développement d'un pays telles que :

- La productivité : qui est en lien avec les notions de rendement, d'efficacité et d'efficience.
- La justice sociale : dont les richesses doivent être partagées au profit de tous
- La durabilité : Cela traduit la dimension à long terme du développement [12]

Des indicateurs pourraient être alors utilisés pour apprécier le niveau de développement d'un pays :

- Le taux de croissance économique
- Le taux de pression fiscale

a- Le taux de croissance économique [11]

La croissance économique est l'accroissement sur une longue période des quantités de biens et services produits dans un pays, mesurées pendant une période déterminée, en général une année. En d'autre terme, c'est l'accroissement durable de la production globale d'une économie. Selon François Perroux, la croissance économique est définie comme

«l'augmentation soutenue d'un indicateur de dimension : le PIB, le PNB, et le revenu par tête, etc. ». Il ne faut jamais confondre la croissance économique et le développement économique. Ces deux termes ne sont pas évidemment équivalents.

- ❖ *Il peut y avoir croissance sans développement* : dans ce cas, les quantités produites augmentent, mais sans qu'il y ait une amélioration du niveau de vie de la population.
- ❖ *Il peut y avoir développement sans croissance* : dans ce cas, les quantités produites sont stables mais une répartition différente des richesses produites permet aux habitants de satisfaire leurs besoins vitaux, ou à l'Etat d'augmenter les consommations collectives (exemple : infrastructure de transport, instruction, etc.)
- ❖ *Mais souvent, il y a à la fois croissance et développement*: les quantités produites augmentent et la société parvient à utiliser ces richesses pour améliorer le bien-être du plus grand nombre, réduire les inégalités, etc. [12]

On peut dire que le développement est un aspect structurel de la croissance.

Le taux de croissance est alors l'indicateur économique qui sert à mesurer la croissance économique dont le plus courant est le produit intérieur brut (PIB). Il est donc donné par la formule suivante :

$$\text{Taux de croissance} = \frac{\text{PIB de l'année } N - \text{PIB de l'année } (N-1)}{\text{PIB de l'année } (N-1)} \times 100$$

Ce taux donne l'information sur l'évolution de la croissance d'une économie pendant une période donnée.

L'indicateur du développement humain (IDH) [10]

L'IDH a comme objectif d'essayer de mesurer le niveau de développement d'un pays, sans en rester simplement à leur poids économique mesuré par le PIB. Donc, il répond aux insuffisances du PIB comme indicateur de développement. De ce fait, on considère trois critères essentiels du développement humain à savoir :

- ✓ La longévité et la santé, représentées par l'espérance de vie.
- ✓ L'instruction et l'accès au savoir, représentés par le taux d'alphabétisation des adultes et par le taux brut de scolarisation (TBS).
- ✓ La possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par le PIB par habitant.

b- Le taux de pression fiscale [11]

La pression fiscale est définie par le rapport entre le prélèvement fiscal subit par une personne physique ou morale, une entreprise individuelle, ou un organisme exerçant une activité et le revenu disposé par cette personne, cette entreprise ou ce groupe.

Le taux de pression fiscale concerne les grandeurs macroéconomiques, il représente le poids relatif du total des impôts et des taxes, quoi qu'ils soient prélevés au profit de l'Etat ou des collectivités locales, etc. par rapport au niveau des ressources économique. Ce taux est ainsi représenté par le rapport entre les recettes fiscales totales et le Produit Intérieur Brut. Il est calculé par la formule qui suit :

$$\text{Taux de pression fiscale} = \frac{\text{Recettes fiscales}}{\text{PIB}} \times 100$$

III.2 Développement local

III.2.1 Définition

Le concept de développement local est apparu dans les années 60. Il part d'un principe simple qui est la mobilisation des potentialités locales comme les ressources naturelles, sociales, individuelles, etc. pouvant orienter les dynamiques socio-économiques. [10]

III.2.2 Critères d'appréciation

Puisque le développement local est un concept relatif à chaque localité, il n'y a pas d'indicateur fondé conventionnellement pour le mesurer. Cependant, le développement d'une localité pourrait être évalué à partir de la réalisation du plan régional de développement, des politiques établies par les collectivités territoriales, en fonction du potentiel de ces dernières.

Notre projet fait partie du développement local car il s'agit d'analyser la situation actuelle de la zone d'étude choisie. De manière plus simple et claire, on n'est pas obligé d'utiliser les indicateurs (PIB, IDH, etc.) pour mieux comprendre l'objectif principal de ce présent projet. Comme nous allons étudier la base du développement de la commune, il faut tenir compte de la mobilisation des potentialités locales telles que les ressources humaines, financières, sociales ainsi que les éléments considérés comme élémentaires qui peuvent être contribués au développement local. C'est grâce au résultat d'analyses qu'on peut connaître le processus de développement de la commune et les solutions à proposer face aux divers problèmes locaux.

**PARTIE II : CHOIX DU
PROJET ET ETUDE DE LA
SITUATION ACTUELLE DE
LA COMMUNE**

Chapitre IV : Contexte du projet

IV.1 Contexte du projet

A Madagascar, la plupart des communes sont en grave situation car elles n'ont pas des bonnes stratégies pour leurs développements économiques. Le problème c'est qu'elles sont incapables d'identifier leurs potentialités socio-économiques locales et ces importances sur leurs territoires.

Dans notre zone d'étude, plusieurs types d'activités sont pratiqués. Cela montre qu'elle présente d'énormes potentialités socio-économiques. Cependant, elle connaît des difficultés économiques malgré ses grands avantages qui peuvent très bien satisfaire les besoins de la population locale. En plus, la ville d'Antananarivo fait face actuellement à des problèmes de développement urbain. La population s'accroît de plus en plus et ce phénomène devient insupportable pour la grande ville, elle est saturée. La solution serait une extension et un développement urbain vers des Communes périphériques. Notre zone d'étude est donc victime de cette extension. Cette dernière pose beaucoup de problèmes à la gestion de la commune et s'aggrave sa situation.

En fait, le développement d'une commune nécessite une étude préalable du territoire d'intervention. Le présent projet consiste alors à faire une étude sur les potentialités socio-économiques de la zone en question pour comprendre les facteurs explicatifs de ces difficultés, afin de définir une stratégie ou un programme d'action adapté au contexte local. La connaissance de l'aspect de l'exploitation de ces potentialités est donc très indispensable pendant l'étude.

IV.2 Objectif du projet

Le but de ce projet n'est pas de faire une série de présentation exhaustive de la commune. En effet, on a deux objectifs à évoquer : l'objectif principal et les objectifs spécifiques.

IV.2.1 L'objectif principal

L'objectif principal de cette étude est de comprendre le processus de développement de la commune rurale en question à travers la contribution de la population locale, de la politique fiscale, des différents secteurs d'activités existants, des infrastructures réalisées et des ressources physiques, etc.

IV.2.2 Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants :

- Connaître les forces et les faiblesses de la commune afin de mettre en œuvre un projet de développement.
- Dégager les opportunités, les menaces de l'économie locale et ses grandes tendances d'évolution.
- Mise en importance des différentes ressources qui sont les sources de développement de la commune.
- Mise en évidence de la performance du système d'information géographique (SIG) à l'étude des potentialités socio-économiques de la commune.
- Obtenir des données pertinentes, fiables, et à jour, sur les conditions de vie socio-économiques de la commune.

IV.3 Méthodologie

La méthodologie consiste à définir les techniques de recherche utilisées pour bien mener le travail.

IV.3.1 Phase de préparation

a-Préparation des documents

C'est dans la phase de préparation qu'il faut consulter tant d'ouvrages pour avoir au préalable des informations sur le thème à exploiter. Cette phase est donc définie par la documentation.

En tant que scientifique, il nous faut une démarche logique et plus claire pour mieux élaborer le travail. Ainsi, pour collecter le maximum d'informations nécessaires, on a fait des recherches bibliographiques tant sur les ouvrages généraux que spécifiques. Pour se faire, on a consulté plusieurs ouvrages dans des divers centres de documentation tels que la Bibliothèque de l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo, la Bibliothèque nationale ainsi que dans les journaux. Et grâce au développement de la technologie, la recherche via internet a été aussi évidente.

Les informations collectées ont été ensuite dépouillées selon leurs catégories. Enfin, elles sont passées au traitement pour faire l'analyse.

b- Préparation de fonds des cartes et des bases de données nécessaires.

La préparation de fonds des cartes et des bases de données nécessaires sont obligatoires à la contribution du SIG dont notre étude se concentre beaucoup à son utilisation.

IV.3.2 Les travaux sur terrain

La descente sur terrain est nécessaire pour compléter les données géographiques telles que les fonds des cartes et les bases des données relatives à notre étude, ainsi que les données recueillies au sein des différents organismes locaux. Cette étape requiert alors deux volets très essentiels tels que la préparation des équipes et des outils nécessaires à la descente sur terrain.

a- Préparation des travaux de terrain

La réalisation de la descente sur terrain nécessite beaucoup de courage et de persévérance ainsi que de financement important. Pour se faire, on a ainsi formé nombreuses équipes pour que les résultats de l'analyse soient satisfaisants et bien fiables. Nous avons donc consacré beaucoup de temps et dépensé beaucoup d'argent pendant la formation de ces personnels.

Pour éviter les problèmes techniques, la préparation des matériels utilisés est nécessaire. Durant ce travail, nous avons tenu compte les outils suivants: GPS, cartes, appareil photo, et téléphone pour l'enregistrement des conversations avec les habitants locaux.

Pour la préparation des enquêtes sur terrain, on a établi quelques fiches d'enquêtes et une série de questionnaire visant à faire ressortir le maximum d'information sur le thème à traiter. Le but c'est de faciliter l'organisation des données et d'aider les enquêteurs à faire correctement leur travail.

b- Les enquêtes sur terrain

En tant que topographe, l'observation est une technique qui permet de vérifier dans la pratique le terrain de recherche. A la pratique de cette méthode, l'observation des faits nous oblige de faire une étude sur terrain. Dans ce cas, c'est seulement ceux qui nous intéressent qu'on va consacrer notre temps. C'est ici qu'on utilise toutes les consignes et les connaissances acquises durant la formation pour bien mener à terme la recherche.

L'observation n'est pas suffisante, il faut aussi impliquer les habitants à l'entretien afin qu'ils puissent exprimer leurs connaissances sur la zone d'étude. Cet entretien est un questionnement oral ou discussion avec un individu à propos d'un sujet proposé. C'est une technique qui permet de recueillir le maximum d'informations par un processus de communication verbale. Pendant la descente sur terrain, on a ainsi enquêté beaucoup de personnes à savoir les responsables de la commune, des Fokontany, du centre fiscal, des 2 zones administratives et pédagogiques, etc...

La figure suivante nous permet d'expliquer l'organisation sur terrain pendant les enquêtes :

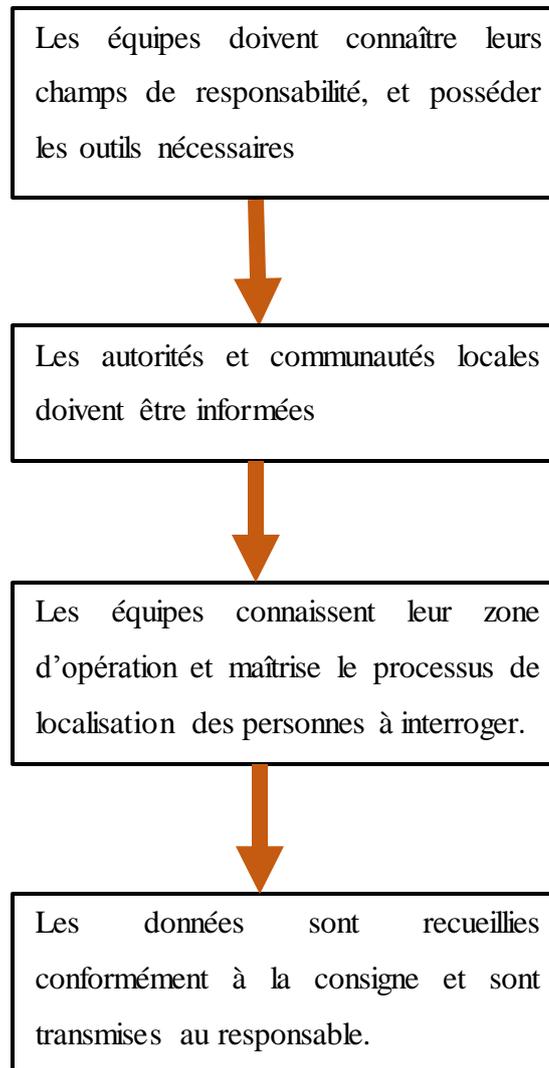


Figure 8 : Organisation sur terrain

IV.3.3 La phase post-terrain

Toutes les données collectées pendant la documentation et à partir des résultats du séjour sur terrain devront être catégorisées, puis vérifiées avant d'être interprétées. Finalement, quand toutes ces étapes sont finies, il ne reste plus qu'à faire l'assemblage et la rédaction de ces données afin d'avoir un ouvrage présentable.

Chapitre V : Présentation de la zone d'étude

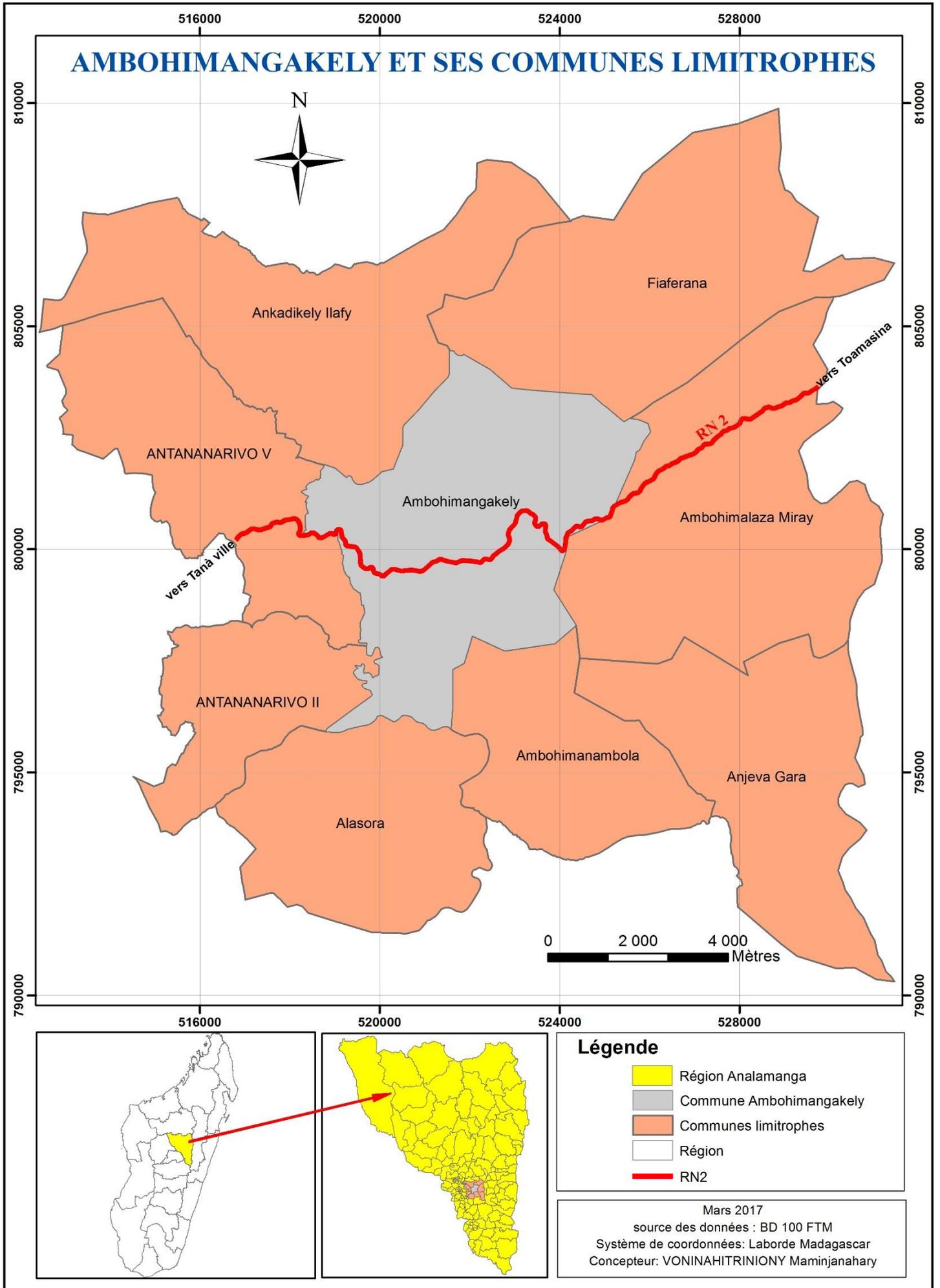
V.1 Situation géographique et administrative de la zone d'étude

La commune d'Ambohimangakely se situe à une distance de 8km par rapport à Antananarivo Renivohitra. Elle se trouve dans la région d'Analamanga, district Antananarivo Avaradrano. Elle a une superficie de 35 km² et composée de 18 fokontany. Elle est délimitée :

- au Nord par les communes d'ANKADIKELY ILAFY et FIEFERANA ;
- au Sud par la commune d'ALASORA et AMBOHIMANAMBOLA ;
- à l'Est par la commune d'AMBOHIMALAZA MIRAY et
- à l'ouest par la Commune Urbaine d'Antananarivo.

La commune d'Ambohimangakely se trouve au PK 10 sur la route nationale N°2 qui relie également la capitale de Madagascar avec la Région Antsinanana. En raison de sa position par rapport à la capitale, elle subit une forte poussée démographique car la capitale se trouve dans un état critique dont les solutions seraient toujours une extension et un développement urbain vers des Communes périphériques.

La Commune Rurale d'Ambohimangakely est classée parmi les Communes rurales de deuxième catégorie.



Carte 1 : Ambohimangakely et ses communes limitrophes

V. 2 Historique de la commune

Il est nécessaire de rappeler l'histoire de la commune afin de le faire connaître aux gens, surtout aux jeunes. En fait, cet historique doit être inoubliable.

La commune d'Ambohimangakely se trouve sur les hautes terres, à la périphérie immédiate de la Capitale, vers l'est, à travers la route RN2 dans le District d'Avaradrano. Elle fût le berceau des deux castes de la Royauté Merina : les Andriandranando et les Andrianamboninolona dans la caste Andrianteloray.

Le Roi Ralambo naquit dans cette commune, fils du Roi Andriamanelo et d'une princesse d'Avaradrano. Ainsi, la Commune d'Ambohimangakely est tellement reconnaissante d'être le berceau de ce Roi conquérant, qui a continué l'œuvre de conquête de son père entre 1575 à 1610. Ralambo était le fondateur du royaume qu'il baptisa « Imerin' Ambaniandro », et donna à son peuple le nom de « Merina ».

La commune retient toujours son histoire, surtout l'oeuvre de Ralambo. Elle veut être un conquérant dans le développement durable pour le bien être de toute sa population.

V. 3 Etude démographique

V.3.1 Répartitions de la population

L'étude démographique est très importante dans l'analyse de la potentialité socio-économique d'une commune car elle permet de donner plus d'informations concernant la situation actuelle de la population dans la zone.

Le dernier recensement de la population de la Commune (fin d'année 2016) a constaté un effectif de 97113 habitants dont 47157 hommes et 49956 femmes. Cet effectif est prédominé par des femmes avec une proportion de 52 % par rapport à la population totale.

Plus de 60% de la population sont âgés de 11 à 59 ans. Dans cet intervalle, l'effectif des personnes âgées de 26 à 59 ans est plus nombreux.

On peut dire ainsi que la commune d'Ambohimangakely a des avantages grâce à la répartition de sa population. En effet, la majoritaire de la population sont de population active. Cette dernière a un pourcentage environ 60% par rapport à la population totale. On peut voir sur le tableau ci-dessous la répartition de la population par Fokontany et par sexe de la population de la commune rurale d'Ambohimangakely.